



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E176567

VALABLE JUSQU'AU 17/03/2026

ÉDITÉ LE 11/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/07/2018
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 17/10/2024
15 000

Raison sociale : H2SI - HABITAT SOLUTION ISOLATION

9 RUE D'ARGENTAN
61160 COULONCES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 2018B00325

Téléphone : 02 33 16 42 41
Portable : 06 68 06 58 18

Fax :

Siret : 841 536 196 00022

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6700908-1

Site Internet :

E-mail : habitat.solution.isolation@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001 533539/27

Responsabilité légale :
HERVIEU RÉMI GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001 533539/31

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2024

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/01/2025
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	06/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/03/2021
o Fenêtres de toit	18/03/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/03/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	18/03/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	18/03/2021
o Isolation des combles perdus	18/03/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	18/03/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
1109 BOULEVARD CHARLES CROS
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.